



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

incendies

Question écrite n° 69436

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport de l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale des affaires sociales remis en juin 2014 sur la politique de prévention du risque incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur. Ce rapport analyse l'articulation avec les autres réglementations relatives à l'incendie (dans l'habitation et les locaux de travail) et les moyens d'éviter les incohérences entre elles. Dans ce rapport, il est recommandé de constituer un groupe de travail, piloté par les trois ministres, sur le sujet des incohérences entre les réglementations pour, d'une part, en faire un état des lieux, en évaluer l'importance et les impacts et, d'autre part, proposer des mesures « de toilettage ». Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69436

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9580

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)